

**PROCÉDURE DE PROPOSITION, DE RÉVISION ET D'APPROBATION
DES CONTRATS DE COOPÉRATION INTERNATIONALE**

Conformément à la *Politique – Nouveaux liens universitaires internationaux* – [VPRGS-6](#)

Mise à jour – Juin 2010

Remarque : Le masculin est utilisé pour faciliter la lecture.

	Responsabilité	Tâches
1	Membre du corps professoral ou proposeur	Consulter le ou les directeurs de département, le vice-recteur associé – Relations internationales, et le directeur – Bureau de la coopération universitaire internationale, pour s'assurer de la faisabilité et de la pertinence universitaire générale de la collaboration potentielle. Le doyen doit être informé du processus.
2	Directeur – Bureau de la coopération universitaire internationale	Préparer le formulaire Coopération internationale – Fiche d'évaluation en collaboration avec le proposeur, qui est responsable de la section « Arguments en faveur d'une coopération avec Concordia ». Soumettre le formulaire aux membres du comité consultatif – Relations internationales pour approbation.
3	Comité consultatif – Relations internationales	Discuter de la collaboration universitaire potentielle pour évaluer sa capacité de développement. Faire une recommandation, au besoin.
4	Directeur – Bureau de la coopération universitaire internationale	Nouer un contact avec l'homologue de l'établissement partenaire potentiel pour négocier les conditions du contrat.
5	Vice-recteur associé – Relations internationales	Préparer une lettre d'appui qui résume le contrat et confirme le soutien des doyens intéressés. Envoyer le nombre requis d'exemplaires de la version définitive à faire signer par les responsables intéressés. Signature(s) au nom de Concordia, conformément à la <i>Politique – Pouvoir de signature et autorisations requises</i> (BD-1).
6	Adjoint au vice-recteur associé –	Au moment de finaliser le contrat, préparer un résumé pour informer la communauté de Concordia

	Relations internationales	du nouveau contrat et de sa portée.
--	------------------------------	-------------------------------------